

# Éditorial

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **44 (1964)**

Heft 4: **La sous-traitance et la main-d'œuvre étrangère**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# ÉDITORIAL

*Devant les problèmes que soulèvent le déplacement et le déracinement de la main-d'œuvre étrangère, notre Compagnie s'est préoccupée depuis un an de proposer aux industriels suisses des solutions susceptibles de les aider à résoudre les difficultés auxquelles la situation actuelle les oblige à faire face.*

*C'est ainsi que sous le titre :*

*« IMPORTATION DE MAIN-D'ŒUVRE... OU EXPORTATION DE TRAVAIL »*

*nous avons proposé en février une alternative, dont la première possibilité a disparu, à la suite des dispositions du Conseil Fédéral interdisant l'augmentation de l'effectif de la main-d'œuvre étrangère.*

*Aujourd'hui, l'alternative s'est transformée pour l'industriel suisse en un véritable dilemme :*

*« EXPORTER DU TRAVAIL... OU REFUSER DES COMMANDES »*

*Ce dernier parti présente des risques économiques tels, que l'on ne saurait s'y résoudre avant d'avoir préalablement essayé toutes les solutions praticables. Or, parmi celles-ci, figure à n'en pas douter « L'exportation de travail » pendant que dure la tension actuelle dans la production du pays.*

*L'exportation de travail peut se produire :*

*— à long terme : par l'implantation complète d'usines à l'étranger, dans des régions où la main-d'œuvre est abondante ;*

*— à moyen terme : par la fabrication sous licence à l'étranger de tout ou partie des produits fabriqués jusqu'alors en Suisse.*

*— à court terme : par la fabrication « à façon » ou en « SOUS-TRAITANCE » à l'étranger de pièces, de parties ou d'accessoires de produits jusqu'alors fabriqués entièrement en Suisse.*

*La « sous-traitance internationale » nous paraît, pour une difficulté cyclique, le remède qui implique le moins de troubles économiques et sociaux, par rapport aux véritables déplacements de population auxquels on assiste et qui causeront des perturbations politiques et sociales dès les premiers signes de récession.*

*L'expérience française des Bourses de sous-traitance nous a paru intéressante et utile à titre d'exemple, parce qu'elle montre qu'un organisme comme le nôtre, chargé spécifiquement de centraliser l'offre et la demande en matière de travail et plus particulièrement d'utilisation de machines complexes et onéreuses, peut obtenir des résultats satisfaisants :*

*— en période de surchauffe : en distribuant du travail à ceux qui sont moins bien pourvus (sans faute de leur part) ;*

*— en période de récession : en utilisant « à plein » le potentiel des machines disponibles dans chaque région, ce qui réduit les investissements.*

*Ces propositions fournissent en tout cas matière à réflexion et peuvent, à condition que les industriels suisses veuillent bien les prendre en considération et les utiliser, aider de manière pratique nos autorités fédérales à résoudre harmonieusement l'épineux problème de la main-d'œuvre étrangère.*

*Fidèle à sa mission qui consiste à jeter des ponts et trouver de nouveaux chemins dans l'évolution constante de l'économie suisse, notre Compagnie se tient à la disposition des chefs d'entreprises suisses intéressés, auxquels elle pourra recommander les industriels français qui se sont inscrits auprès d'elle en vue de l'exécution d'ouvrages en sous-traitance.*

*La Chambre de Commerce Suisse en France.*